

# ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

*Siège social*  
Camp Colonel LE COCQ  
Route de Bagnols en Forêt  
BP 10  
83600 FREJUS

N° Siret : 43521926600028  
Code\_APE : 9499Z



*Adresse postale*  
B.P.10 83601 FREJUS Cedex  
Tel: 04 94 40 76 05  
Fax : 04 94 40 76 05  
Courriel : [amis dumusee@wanadoo.fr](mailto:amis dumusee@wanadoo.fr)

Fréjus, le 24 janvier 2015

## Procès verbal de la XXXIV<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AAMTDM

La XXXIV<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 24 janvier 2015 dans la salle de conférences du CHETOM, au musée des Troupes de Marine, de 9H30 à 13H00, sous la présidence du Colonel (H) TISSIER en présence :

- du Général (2S) Le PORT, président de la FNAOM/ACTDM,
- du Général de KERSABIEC, père de l'Arme des TDM,
- de Mme DUMONT, 1<sup>ère</sup> adjointe au Député maire de Saint-Raphaël, vice-présidente du CG du Var,
- de Mme CAUWEL, conseillère municipale de Fréjus, conseillère générale du Var,
- de Monsieur MARCHAND, adjoint au Sénateur maire de Fréjus,
- du Colonel PILETTE, colonel adjoint au général commandant l'EMSOME, directeur du Musée,
- des Généraux (2S) METAYER et TRACQUI, présidents d'honneur de l'AAMTDM,
- des Colonels (er) SCHILD et MASSIP, respectivement vice-président d'honneur et ancien conservateur du musée,
- et de tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.

Le président remercie les membres de l'assemblée d'avoir répondu nombreux à l'appel du bureau de l'AAMTDM, présente ses vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des participants, et demande au colonel DUTARTRE, secrétaire général, d'examiner le nombre de pouvoirs reçus. Avec 3262 pouvoirs valides sur 3324 reçus (dont ceux de la salle), le quorum (25% des 7859 adhérents) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Colonel DUTARTRE fait quelques rappels :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'Association, les adhérents affectés dans une formation peuvent se faire représenter par un **mandataire, présidents de catégorie et/ou officier traditions et/ou membre de l'amicale régimentaire** quand elle existe.

Chaque mandataire peut disposer de :

- la totalité des pouvoirs du Corps si le **nombre d'adhérents y est inférieur ou égal à 50** ;
- du tiers des pouvoirs du Corps si le **nombre d'adhérents y est supérieur à 50**.

Le mandataire qui ne peut se déplacer pour l'AG, confie ses pouvoirs à l'association tout en précisant les limites dans lesquelles il le fait.

Puis le président demande à l'assemblée de se lever.

**Hommage à nos morts de l'année :** Voir en annexe

## ORDRE DU JOUR

### 1<sup>ère</sup> Partie – BILAN 2014

#### **1.1-Rapport moral par le président :**

2014 a été une année difficile pour notre association.

- Elle a mal débuté avec le départ du Président, le Général TRACQUI et une Assemblée générale confuse et tendue avec controverses externes et internes qui ne se sont apaisées que fin juin et un retour à une situation plus sereine à partir de Bazeilles ;

- Faute de volontaires en 2014 pour rejoindre les personnes chargées de gérer l'association, nous avons connu des difficultés de fonctionnement dues à la faiblesse des effectifs du conseil d'administration et du bureau. En effet, dès que l'un de nous est absent sans préavis et en particulier pour raison de santé, nous devons improviser, ce qui génère une importante surcharge de travail et par suite, des retards importants.

Enfin, et pour terminer l'année, nous avons dû faire face à un déménagement imprévu. En effet, sans aucune concertation ni autre préavis, sur injonction du SID en date du 2 octobre, l'association a dû abandonner le site du bureau de garnison dans la précipitation afin de libérer les lieux pour le 1 janvier 2015.

Je remercie les responsables qui sont à l'origine de cette décision brutale et surtout des conditions de son exécution. Nous n'avons toujours pas reçu d'autorisation d'occupation temporaire concernant notre nouveau local.

Ce nouveau local nous le devons au 21<sup>ème</sup> RIMa qui nous a heureusement sorti de cette ornière en nous accueillant sur le site du Régiment et en nous aidant à déménager. Je remercie chaleureusement le chef de corps, le Colonel LAINE et son équipe pour son soutien. Sans lui, nous n'aurions pas été en mesure d'organiser aujourd'hui cette Assemblée Générale 2015.

- Il faut noter un point positif au cours de 2014 : le projet d'agrandissement-modernisation du musée a été relancé après une réunion de concertation avec toutes les parties prenantes.

Un calendrier a été arrêté mais, petit bémol, le financement n'est pas pour autant garanti malgré les engagements des divers partenaires impliqués.

Pour clore 2014, le bilan financier est en équilibre mais non n'avons pas pu sacrifier les sommes au niveau souhaité par l'AG de 2014.

**L'année 2015** s'annonce un peu plus sereine en dépit des difficultés que connaît notre pays et que nul ne peut ignorer. Les réductions de budget et d'effectifs annoncées vont toucher toute l'institution militaire et bien entendu les Troupes de Marine. Cette situation va inévitablement avoir des répercussions sur le fonctionnement des associations et de la nôtre en particulier : on devrait connaître à terme une baisse de nos capacités de financement :

1. Des actions de solidarité et de soutien à nos personnels et leur famille.
2. Des actions culturelles et de mémoire que nous tentons de préserver et dont le musée est l'un des symboles les plus forts.

2015 devrait néanmoins nous apporter certaines satisfactions :

Après un mois de difficultés matérielles dues à notre déménagement et à la coupure de nos liaisons téléphoniques et informatiques qui ont été rétablies le 20 janvier, le fonctionnement du bureau devrait progressivement redevenir normal et même s'améliorer.

Cette AG devrait nous permettre d'assurer la relève et le renforcement du CA par l'arrivée de volontaires dont un nouveau trésorier pour relever l'Adjudant-chef THEVENOT qui n'a pas souhaité se représenter après 34 ans de services. L'AAMTDM perd une de ses figures emblématiques ; au nom de l'association, je le remercie très chaleureusement pour l'excellence de ses services et son dévouement exemplaire.

Il est nécessaire désormais de rechercher les économies possibles en réduisant notre train de vie afin de nous accoutumer progressivement à la baisse probable de nos financements traditionnels.

Nous devons par ailleurs poursuivre la sanctuarisation d'une partie de nos recettes au profit de la modernisation-agrandissement de notre Musée.

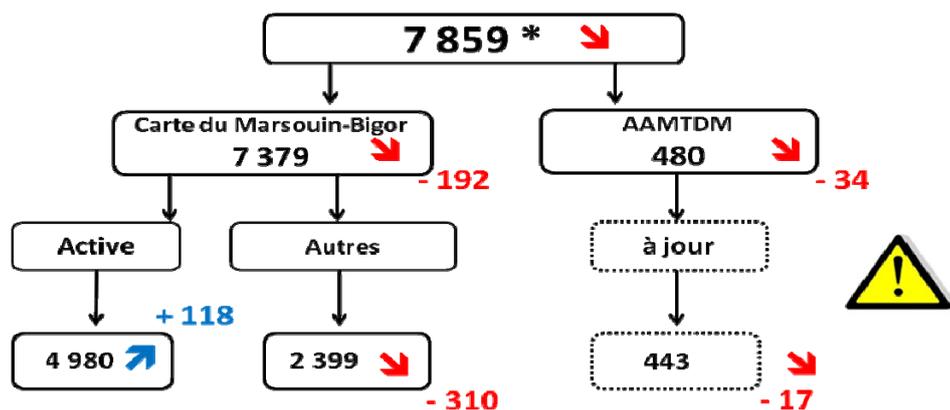
L'avenir nous dira si nous avons les ressources nécessaires pour nous adapter à ce contexte plus contraint. **Pour ma part, je reste optimiste car je suis persuadé que nous en sommes capables.**

## **1.2-Situation des effectifs par le Colonel DUTARTRE, secrétaire général :**

Au 31 décembre 2014, l'association comprend 7859 adhérents dont 7379 « indirects / carte du marsouin-bigor » et 480 « directs / AAMTDM ». Elle perd 226 adhérents depuis la dernière AG.

Un zoom montre que « l'active » regagne des adhérents (+118 / -190 en 2013) quand les « anciens CDMB » en reperdent (-310 / +411 en 2013).

## Effectifs au 31 décembre 2014



Pour mémoire, **8 085** membres à la dernière AG

*\* dont 33 doubles-cotisants*

37 adhérents AAMTDM directs seront radiés pour défaut de cotisation et 44 seront relancés une dernière fois pour ne pas avoir cotisé en 2014. Si rien n'est fait, le nombre d'adhérents pourrait rapidement passer sous la barre des 400.

Le Colonel DUTARTRE souligne à l'assemblée qu'une petite moitié des adhérents AAMTDM directs fait l'objet d'un prélèvement automatique.

Sachant que tout rejet coûte 11 € à l'association, il est demandé aux adhérents qui souhaiteraient quitter l'AAMTDM, de bien vouloir alerter celle-ci avant que les ordres ne soient donnés au mois de mai.

### **1.3- Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'Adjudant-chef (h) Gilbert THEVENOT et présenté par l'Adjudant-chef Didier TRIPET volontaire pour le relever :**

#### RECETTES

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cotisations - Ventes à la boutique du Musée</li> <li>• Produits financiers - Subventions - Dons - Recettes diverses</li> <li>• Fonds divers</li> </ul>	102.611,59
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Report de l'avoir au 31 décembre 2013</li> </ul>	290.883,56
<b>TOTAL</b>	<b>393.495,15</b>

Dans ces recettes n'est pas comptée la somme de 32.735,00 € correspondant à 2 rentrées attendues : 25.735,00 € de la carte du Marsouin-Bigor et 7.000 € du Conseil Général.

#### DEPENSES

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement de l'Association</li> </ul>	58.996,56
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement MUSEE - CHETOM</li> </ul>	42.786,56
<b>TOTAL</b>	<b>101.782,85</b>

#### AVOIR AU 01 JANVIER 2015

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte courant Caisse d'Epargne</li> </ul>	24.269,87
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte chèque postal</li> </ul>	17.525,28

• SICAV à la Caisse d'Epargne	169 790,85
• Livret « A » à la Caisse d'Epargne	80.126,30
• Numéraire	0.00
<b>TOTAL:</b>	<b>291.712,30</b>

**VENTILATION DES RECETTES 2014**

• Cotisations	58.860,12
• Ventes à la boutique du Musée	24.866,20
• Produits financiers	1.192,56
• Subventions	13 000.00
• Dons	4.154,39
• Recettes diverses	538,32
<b>TOTAL</b>	<b>102.611,59</b>

**VENTILATION DES DEPENSES 2014** (Au titre de l'Association)

• Fonctionnement	13.138,59
• Confection du bulletin N° 31	8.784,50
• Achats pour la boutique du Musée	15.302,66
• Salaires et charges sociales	21.770,81
<b>TOTAL (1)</b>	<b>58.996,56</b>

**VENTILATION DES DEPENSES 2014** (Au titre du Musée et du CHETOM)

• Présentation, conservation des collections	1.291,20
• Rayonnement et publicité	1.988,12
• Livres et abonnements	1.410,30
• Enrichissement des collections	2.908,10
• Assurances et Frais Généraux	2.634,18
• Reliure et dorure	1.116,61
• Réfection de l'éclairage du musée	27.082,34
• Equipements techniques	1.660,00
• Fournitures de bureau	1.584,60
• Dépenses exceptionnelles (exposition temporaire)	14,11
• Informatique	698,92
<b>Total (2)</b>	<b>42.786,29</b>
<b>TOTAL (1+2)</b>	<b>101.782,85</b>

#### **1.4-Rapport du commissaire aux comptes :**

Le Colonel (er) Yves LE MEE, commissaire aux comptes lit le rapport suivant :

Conformément au mandat fixé par les statuts de l'Association, j'ai procédé le 15 janvier au contrôle des comptes relatifs à l'exercice budgétaire clos le 31 décembre 2014.

En l'absence du trésorier de l'Association, l'Adjudant-chef THEVENOT, indisponible pour raison de santé, l'Adjudant-chef Didier TRIPET a mis à ma disposition les pièces comptables et leurs justificatifs.

J'ai pu procéder par sondage au contrôle des opérations réalisées, de l'enregistrement et de la concordance entre les enregistrements et les pièces comptables, permettant ainsi d'apprécier l'application de la réglementation comptable.

Le résultat des opérations de l'exercice 2014 se solde par un équilibre financier. La situation est saine avec une trésorerie et un portefeuille titres très satisfaisants.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères.

Je propose que les comptes annuels de l'association soient approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2015.

#### **1.5-Question soumise au vote :**

Donnez-vous quitus à l'AAMTDM pour sa gestion financière de l'année 2014 ?

L'assemblée ne formule aucune remarque. A l'unanimité, elle donne le quitus à l'association pour sa gestion financière.2014.

#### **1.6-Bilan des actions 2014**

Le président passe en revue et commente les principales actions effectuées par l'association au cours de l'année :

- ❖ Réorganisation de la boutique du Musée, dont il sera rendu compte par le Lieutenant-colonel RIZZOTTO,
- ❖ Travail du comité Bazeilles anciens, présenté par le Colonel DUTARTRE, secrétaire général
- ❖ Animation du site internet et de Facebook, point de situation sur les conférences par le Lieutenant-colonel AVELANGE

#### **1.7-Intervention du Lieutenant-colonel RIZZOTTO, responsable de la boutique :**

### **BILAN DE LA BOUTIQUE**

Chiffre d'affaires	24 866,20 €
Bénéfices	8 199,10 €
En stock au 01 janvier	9 744,50 €
Nombre d'articles en vente	102

Remarque : pour l'année 2013 le chiffre d'affaire était de 19.000 € les prévisions pour 2014 étaient de 20.000 € donc nette progression.

#### **Quelques informations sur le fonctionnement de la boutique.**

Ce sont deux personnels militaires qui assurent par roulement d'une quinzaine de jours certains services au profit du musée. L'une de leurs missions est d'assurer les ventes de la boutique qui est gérée par l'AAMTDM.

La secrétaire qui est salariée par l'association travaille au profit du musée où elle est détachée et, à ce titre, gère la boutique. Néanmoins, ce sont les soldats qui, en général, font les ventes. Le personnel militaire n'étant plus autorisé à manipuler l'argent, un logiciel a été conçu et réalisé gracieusement par un sympathisant.

Ce logiciel donne satisfaction ; il permet d'établir la comptabilité, le point des ventes pour une période donnée, les stocks détenus...

Le concepteur-programmateur, Mr RIZZOTO frère du lieutenant colonel, est remercié publiquement.

#### **1.8-Intervention du Colonel DUTARTRE, secrétaire général**

##### ***a - Comité Bazeilles***

L'AAMTDM active le « comité Bazeilles anciens » en juillet-août. Celui-ci recueille les demandes et transmet les cartons d'accès au concert et à la prise d'armes qui sont respectivement organisés aux arènes le 31 août en soirée et au 21 RIMa le 1<sup>er</sup> septembre matin. Elle ne traite pas des problèmes de transport, d'hébergement et de repas.

Les informations relatives à Bazeilles avec les demandes de participation paraissent dans l'AOB de juin-juillet ; les adhérents directs reçoivent un courrier entre le 15 et le 20 juin.

Les adhérents directs qui sont officiers généraux sont désormais invités par le Père de l'Arme.

Les cartons d'accès sont envoyés aux demandeurs **à partir du 10 août**. Ceux-ci, au nombre de 218, ont exprimé le vœu de recevoir 645 cartons pour les arènes et 517 pour la PA. Tous ont été servis.

### ***b - Le bulletin***

La réalisation et l'envoi du bulletin de l'association qui a été imprimé à 8000 exemplaires (dont 6605 ex routés et 1134 portés ou envoyés OME), a coûté 9300 €

Une étude conduite au sein de « l'active » a montré que celle-ci était favorable à la diffusion électronique du PV de l'assemblée générale, voire de tous les documents émis par l'association.

C'est à cet effet que 4 motions seront présentées ci-après.

## **1.9-Intervention du Lieutenant-colonel AVELANGE, en charge des conférences et de la communication.**

### **Cycle des conférences 2014-2015**

Remarque générale baisse de fréquentation des conférences.

Un point est fait sur les conférences à venir.

Jeudi 18 septembre 2014	Galliéni, sauveur de Paris	M. Charles-Armand KLEIN
Jeudi 16 octobre 2014	Les ravages de la désinformation	M. Michel KLEN
Jeudi 13 novembre 2014	Le service de santé des troupes coloniales pendant la Grande guerre	Dr Louis HERAUT
Jeudi 18 décembre 2014	Historique de la justice militaire	M. Gérard CROUTTE
Mardi 3 février 2015	Les guerres d'Afrique, des origines à nos jours	M. Bernard LUGAN
Jeudi 12 mars 2015	Une armée au XXI <sup>e</sup> siècle, pour quoi faire ?	M. François CHAUVANCY
Jeudi 16 avril 2015	Agnès de Nanteuil, biographie d'une jeune résistante morte pour la France	M. Christophe CARICHON
Jeudi 21 mai 2015	Les tirailleurs sénégalais dans le sud-est, durant l'entre-deux-guerres	M. Anthony GUYON
Jeudi 18 juin 2015	Le Général GOURAUD	Mme Julie d'ANDURAIN

La première partie du cycle 2014-2015 a fait l'objet de quelques critiques quant au fond ou à la forme de certaines prestations, exercice difficile.

Il a été décidé lors du dernier conseil d'administration de supprimer dorénavant la conférence prévue en septembre, mois au cours duquel de nombreux auditeurs sont peu disponibles (vacances, ou obligations associatives). Le cycle 2015-2016, en préparation, sera donc limité à 8 conférences, d'octobre à juin (janvier restant exclu en raison de la préparation et de la tenue de l'AG).

Onze sujets possibles ont été sélectionnés (voir liste ci-dessous dans l'ordre alphabétique des conférenciers). Le programme définitif sera arrêté lors du CA de mars et publié ensuite sur notre site.

### **Cycle des conférences 2015-2016**

Pearl Harbor	Paul BOURY
L'expédition d'Emile Gentil et le bateau de Léon Blot	Bruno CHAVERNAC
Les structures tribales des nomades du Sahara	Jean-Charles CLANET
Les parcs nationaux de PACA	Pierre FERNEZ
Châteaux en Var	Charles-Armand KLEIN
La guerre franco-thaïlandaise (1940-41)	Yann MAHE
Retour sur la RC 4	Jean-Luc MARTIN
Bonaparte et l'Egypte	Jean-Claude METAYER
Les épidémies pendant la 1 <sup>ère</sup> guerre mondiale	Marc MORILLON
Joffre	Rémy PORTE
Avec les méharistes maliens (2005-07)	Paul-Pierre VALLI

### **Définition des sujets traités**

Le superviseur des conférences, membre du bureau de l'association, présente au conseil d'administration du printemps, la liste des sujets qu'il propose pour le cycle à venir, un bref CV des conférenciers qu'il a contactés, et les dates

auxquelles les prestations sont prévues. Après éventuelle modification, le conseil valide la liste des 8 conférences retenues pour publication sur le site Internet de l'AAMTDM.

Les sujets choisis sont liés soit à l'histoire des Troupes de Marine et de l'outre-mer, soit à l'actualité des forces armées et au contexte géopolitique du moment, soit plus rarement à un événement ou un personnage d'intérêt régional.

Le conseil d'administration peut décider que tout ou partie d'un cycle soit établi en fonction d'un thème qu'il aura choisi.

#### Le site Internet <http://www.aamtdm.net/index.php/fr/>

Il est consacré à l'information permanente ou à longue durée de vie (plusieurs mois). Son créateur, notre camarade Vincent RABOT de l'ATDM 34, prend une part active à sa mise à jour régulière.

Près de 12.000 personnes différentes ont réalisé 22.372 visites au cours de l'année 2014. Plus de 140.000 pages ont été visionnées, environ 800.000 clics ont été enregistrés. Les 2 sites référenceurs principaux sont ceux de la ville de Fréjus ; on note que pendant la période estivale, les connexions se font fréquemment via Facebook, sans doute en raison de l'utilisation des Smartphones au détriment des PC.

On remarque qu'à l'instar de ce qui s'était produit à l'automne 2013, de très nombreuses connexions ont eu lieu en Russie jusqu'en août/septembre ; elles ont ensuite presque disparu provoquant une baisse sensible de la fréquentation de notre site.

En 2015, nous essaierons de développer nos connaissances sur les origines de notre arme, après la création des compagnies franches de la Marine par Richelieu en 1622. Des contacts viennent d'être établis au Canada dans ce but. En outre, à la suite d'une demande formulée par un marsouin reconverti qui voudrait créer une sorte d'annuaire dédié à la reconversion dans le civil des personnels quittant les Troupes de Marine, notre site pourrait s'impliquer dans cette création, et même héberger provisoirement l'annuaire en attendant mieux.

#### La page Facebook

<http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine/171525852893338>

Lors de l'assemblée générale 2014, il y avait 862 fans. L'objectif fixé de 1.500 est largement dépassé avec 1.800 fans individuels à ce jour. L'audience a donc sensiblement augmenté, d'autant que par le biais des « partages », les informations diffusées peuvent atteindre des personnes qui ne sont pas habituellement à notre écoute. C'est ainsi que, tout récemment, une info d'actualité a atteint plus de 23.000 personnes.

Contrairement à notre site Internet, notre page Facebook est dédiée à la diffusion de nouvelles à courte durée de vie. Nous voulons attirer tous les marsouins et bigors qui peuvent ainsi, non seulement prendre connaissance de l'actualité de l'association et du musée, mais aussi recevoir les nouvelles de toutes les unités et de toutes les amicales de notre arme qui disposent de leur propre page : nous répercutons en effet une sélection des infos qu'elles diffusent. Nous avons aussi la volonté de coller à l'actualité, spécifique à la Défense ou à la sécurité. Enfin nous répercutons des infos publiées par des pages « sœurs » (autres musées militaires, français ou alliés ; sociétés d'histoire françaises et étrangères ; pages ouvertes par des groupes « de mémoire »).

D'ici la prochaine assemblée générale en janvier 2016, nous avons l'ambition de doubler notre nombre de fans pour accroître notre audience, à un moment crucial où nous aurons besoin de mobiliser toutes les énergies pour trouver les fonds nécessaires au financement du projet d'extension-modernisation de notre musée. Dans le même ordre d'idée et à la demande expresse de notre président, notre page Facebook et un compte Twitter seront utilisés pour nous faire connaître des élus, régionaux, départementaux et municipaux (et pourquoi pas nationaux), et des institutionnels ou des privés utilisant ou s'intéressant à notre musée, le but étant d'attirer des subventions et/ou des dons, indispensables pour faire déboucher le projet.

### **1.10-Intervention du Chef de bataillon (TA) ROUDIER – Bilan Musée -CHETOM**

#### **LE MUSEE**

Pour 2014, le Musée des Troupes de Marine a accueilli **17 793** visiteurs soit une augmentation générale de 22 % par rapport à 2013 (+ 3 209 visiteurs).

Dont :

- Civils : 13 076
- Militaires : 2 460
- Enfants : 2 257 dont 680 scolaires.

Cette augmentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Une campagne de communication percutante : nouvelle affiche (traduite en anglais), flyers : distribution dans les différents Offices du Tourisme (OT) de notre bassin culturel, dans les mairies, les commerces, les campings autour du musée ; mais aussi implication et rafraichissement des données sur les sites des acteurs culturels du Var, ainsi que sur les réseaux sociaux civils et militaires ;

- Une implication du musée avec l'OT de Fréjus pour l'accompagnement des visites sur le thème du patrimoine colonial de Fréjus entre autre. Cela va se traduire cette année par le passage au musée en fin de visite (Pagode, Missiri) des personnes ayant choisi le thème « visites découvertes » du patrimoine colonial (convention entre Musée TDM et OT Fréjus avec inscription de cette visite sur leur plaquette « *Laissez-vous conter Fréjus* » 2015) ; Cela permettrait de cibler 8 000 visiteurs supplémentaires sur une année (chiffres OT Fréjus 2014).

Pour le personnel militaire : nous avons réinstauré la journée des officiers traditions l'année dernière durant laquelle j'avais évoqué la baisse des visites, notamment des jeunes engagés. Désormais, l'ensemble des régiments TDM, intègre une visite au musée durant la FGI. Idem pour la formation des lieutenants et des sergents durant les fêtes de Bazeilles. Nous faisons aussi relayer nos informations par le biais des officiers communications : EMSOME, 21<sup>e</sup> RIMa, 3<sup>e</sup> RAMa et EMD.

Le nombre des scolaires visitant le musée s'est accru après avoir pu obtenir l'année dernière la désignation d'un enseignant référent pour le musée des TDM (M. CHAMPFALLY), avec lequel nous avons pu mener des actions concrètes au profit des enseignants comme les classes Patrimoine de 4<sup>e</sup> qu'il pilote, mais aussi par le biais de leur site Atout Var réservé au corps professoral. J'ai pu aussi participer aux différentes réunions pilotées par l'Académie de Nice sous l'égide de la Coordinatrice académique mémoire et patrimoine, Angèle CARPENTIER, ce qui s'est traduit par l'accueil d'une soixantaine d'enseignants sur deux journées au Musée de l'Artillerie et des TDM, afin de leur présenter nos offres culturelles.

Enfin, l'exposition temporaire sur le Débarquement de Provence a attiré de nombreux visiteurs, notamment durant la période estivale où nous avons enregistré une augmentation de près de 50 % par rapport à 2013 dont, +75 % pour le seul mois d'août.

### **Prêts expositions temporaires**

Le musée a soutenu 35 expositions cette année, 300 objets ont été prêtés, comme par exemple au Musée de la Résistance à Limoges, au Musée de Corse à Corte, mais aussi à l'exposition à Dakar durant la semaine de la francophonie.

### **Enrichissement des collections**

L'association a permis cette année d'acquérir une toile de Jacques Ernotte (peintre titulaire des armées) ainsi que deux dessins de Lucien POUZARGUES. Le musée a aussi bénéficié d'une cinquantaine de dons de particuliers.

### **Les travaux**

L'AAMTDM a soutenu, de manière conséquente, le projet du conservateur sur la modernisation de l'éclairage du musée. En partant du constat en 2013, que sur les 151 vitrines du musée, 7 fonctionnaient avec un éclairage défectueux et que le musée était éclairé avec les blocs-néons, nous avons pu équiper les vitrines, la crypte, les spots, la salle des insignes, la salle des décorations, avec des éclairages de type leds. Ce procédé, écologique, économique, permet ainsi de mettre en lumière les collections en offrant au visiteur un nouveau parcours tout en tenant compte des règles muséales en matière de conservation préventive des objets.

L'AAMTDM a permis aussi de réaliser la mise en sécurité des chaises de la salle Mangin prolongeant la capacité d'accueil à 192 places.

### **LE CHETOM**

Le CHETOM a accueilli cette année 193 visiteurs et a traité plus de 300 demandes de recherches (archives, iconographie).

### **TEMPS FORTS 2015**

- Jusqu'au 31 mai, Prolongation de l'exposition « *Débarquement de Provence et libération de la France* »
- De janvier à juillet: Opération « *Une classe, une œuvre* » Ministère de la Culture et de l'Education Nationale
- 17 mai: Nuit européenne des musées
- De juillet à décembre: exposition temporaire « *L'engagement des soldats des colonies et de l'outre-mer dans la Grande Guerre* »
- Bazeilles Fréjus
- 3<sup>e</sup> semaine de septembre: journée européenne du patrimoine
- Office du tourisme de Fréjus: visites découvertes sur le thème du patrimoine colonial. Voir brochure: *Fréjus laissez-vous conter!*

## **2<sup>ème</sup> Partie – PLAN D'ACTION 2015**

### **2.1- Intervention du Président**

Le maître mot de notre action en 2015 est : **ECONOMIES**

Comme je l'ai dit dans mon rapport moral nous devons adapter progressivement **nos budgets** aux réductions des ressources prévisibles dans les années à venir tout en maintenant notre capacité à financer le projet d'agrandissement modernisation de notre Musée.

Nous allons nous efforcer :

**a - En interne**, pour l'association proprement dite

- Réduire nos dépenses sans pour autant paralyser notre action.
- Modifier nos procédures afin de tester une distribution informatique moins couteuse des différentes pièces à expédier aux membres : PV divers, bulletin...
- Poursuivre notre effort de « recrutement » pour augmenter encore le nombre des administrateurs et nos compétences.

**b - En externe**

**Améliorer notre communication REGIONALE** afin d'élargir notre notoriété et par suite le cercle de nos sympathisants locaux susceptibles de nous soutenir aussi bien moralement que financièrement.

Je pense tout naturellement et en premier lieu aux élus à tous les niveaux :

- Régional
- Départemental
- Communautaire (CAVEM)
- Municipal

Je pense ensuite aux membres de l'Education nationale qui se sentent concernés par le devoir de mémoire.

Notre responsable COM nous a dit comment il compte procéder en utilisant, entre autres, les réseaux sociaux dont Facebook et Twitter.

**c - Pour le Musée**

- Maintenir un financement minimum des actions courantes.
- Limiter le financement des acquisitions de pièces de collection.
- Participer au financement de l'importante exposition temporaire de 2015.
- Et, dans la mesure du possible, débiter le financement de l'installation de la visite du musée guidée par informatique (Tablettes + Wifi + unité centrale).

**2.2- Renouvellement du conseil d'administration**

Présentation d'un tableau sur lequel figurent les membres du CA dont cinq, en fin de mandat, se représentent : Colonel DUTARTRE, Lieutenant-colonel RIZZOTTO, Lieutenant-colonel BOINETTE, Monsieur CHAUVIN, Monsieur CHANUDAUD. L'adjudant chef THEVENOT ne se représente pas.

➤ **Est-ce que l'assemblée est favorable au renouvellement du mandat de ces 5 volontaires ?**

Le Colonel DUTARTRE, le Lieutenant-colonel RIZZOTTO, le Lieutenant-colonel BOINETTE, Monsieur CHAUVIN et Monsieur CHANUDAUD sont tour à tour élus à l'unanimité.

Sont volontaires pour entrer au CA : l'Adjudant-chef TRIPET, le Major DERBAY, le Colonel HENZELMEIER, le Colonel CARRERE et le Général TOSI.

➤ **Est-ce que l'assemblée est favorable à l'entrée dans le conseil d'administration de ces volontaires ?**

L'Adjudant-chef TRIPET, le Major DERBAY, le Colonel HENZELMEIER, le Colonel CARRERE et le Général TOSI sont tour à tour élus à l'unanimité.

Le président adresse ses félicitations aux nouveaux élus et les remercie pour leur engagement bénévole au profit de la cause des Troupes de Marine.

**2.3- Présentation du budget prévisionnel de 2015**

**PREVISION DES RECETTES 2015**

**VENTILATION**

Cotisations 2015	80.000,00
Cotisations versées au titre de l'exercice 2014 (CNT)	<b>25.735,00</b>
Ventes à la boutique du Musée	25.000,00
Produits financiers	1.000,00
Subventions 2015	12.000,00
Subventions versées au titre l'exercice 2014 (CG)	<b>7.000,00</b>
Dons	5.000,00
Recettes diverses	500,00
<b>TOTAL A</b>	<b>156.235,00</b>

## **PREVISION DES DÉPENSES 2015 - Au titre de l'association**

Fonctionnement	10.000,00
Confection et envoi du bulletin* n° 32	6.000,00
Achats pour la boutique du Musée	12.000,00
Dépenses diverses	3.000,00
Salaires et charges sociales	22.000,00
* <i>Sous réserve</i>	
<b>SOUS TOTAL (1)</b>	<b>53.000,00</b>

## **PREVISION DES DÉPENSES 2015 - Au titre du Musée et du CHETOM**

Livres et abonnements	1.000,00
Enrichissement des collections	3.000,00
Assurances et frais généraux	2.000,00
Reliure et dorure	1.500,00
Fournitures de bureau	1.000,00
Informatique	1.000,00
Dépenses exceptionnelles (Exposition temporaire)	4.000,00
Première tranche du projet « Visite du musée »	2.000,00
<b>SOUS TOTAL (2)</b>	<b>15.500,00</b>
<b>TOTAL B (1 + 2)</b>	<b>68.500,00</b>

### *BUDGET PRÉVISIONNEL 2015*

<b>RECETTES</b>	<b>TOTAL A</b>	<b>156.235,00</b>
<b>DEPENSES</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>68.500,00</b>
<b>BILAN POSITIF</b>	<b>C (A - B)</b>	<b>87.735,00</b>

### *Montant de la somme à sanctuariser en 2015*

<b>Pour 2014</b>	<b>50.000,00</b>
<b>Pour 2015</b>	<b>46.000,00</b>
<b>TOTAL D (2014 + 2015)</b>	<b>96.000,00</b>
<b>A rattraper en 2016 (D - C)</b>	<b>8.265,00</b>

### **2.4- Installation du bureau dans ses nouveaux locaux**

L'adresse postale, le numéro de téléphone et le site internet sont inchangés. L'adresse du **siège social** est désormais :

Camp LE COCQ  
Route de Bagnols en Forêt  
83 600 FREJUS

- **L'Assemblée Générale ratifie la nouvelle adresse.**

### **2.5- Standardisation du contenu du bulletin annuel**

Limiter le volume du bulletin à seulement 2 articles. Outre le PV d'assemblée Générale

### **2.6- Simplification des procédures d'envoi des documents**

Aucune disposition n'impose aux associations loi 1901 d'établir des procès-verbaux de leurs délibérations sauf dans les cas suivants :

- l'association sollicite la reconnaissance d'utilité publique... ;
- l'association qui a sollicité une subvention peut se voir imposer de dresser un procès-verbal et de l'adresser à la collectivité versante...

Si le PV n'est pas obligatoire, il est recommandé de l'établir à la fin de toute assemblée générale. En effet, tous les membres de l'association, mais aussi l'administration peuvent le demander aux fins de contrôles ou d'information.

En ce qui concerne l'association, celle-ci publie et diffuse un **bulletin annuel** qui comprend le rapport annuel et les comptes de l'AG (ou PV) à **tous** ses membres - **conformément à ses obligations (article 8 de ses statuts et article 1 de son règlement intérieur)** – et cela pour un coût d'autant plus lourd que les recettes diminuent.

Si l'AAMTDM entend rédiger systématiquement le PV de son AG, à l'appui de l'étude conduite au sein de « l'active »,

elle envisage ne plus avoir l'obligation de le diffuser, notamment sous forme de « bulletin ». C'est dans un souci d'économie que les motions suivantes seront présentées au vote de l'AG :

#### **Motion 1a**

**Au lieu de lire** "Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association."

**Lire** "Le procès-verbal de l'assemblée générale, accompagné des brèves de l'association, est publié et mis en ligne chaque année sur le site de l'association."

#### **Motion 1b**

**« Le PV de l'AG, accompagné des brèves de l'association, est envoyé sous forme dématérialisé au moins à l'un des mandataires des formations représentant les militaires d'active et civils de la Défense et à tout autre adhérent qui le demande. »**

*Nota : de ce fait, tous les adhérents d'active sont considérés « servis » ou informés.*

#### **Motion 1c**

**Le PV de l'AG, accompagné des brèves de l'association, est envoyé sous forme papier aux autres adhérents à jour de leur cotisation.**

*Nota : de ce fait, les « anciens » continueraient de recevoir leur bulletin sous la forme habituelle. Ils seront sollicités individuellement via l'AOB ou bien via un courrier de l'AAMTDM pour savoir qui, dans l'avenir, souhaiterait recevoir son bulletin par mail.*

#### **Motion 2**

Dans l'hypothèse où les trois premières motions recueilleraient un avis favorable, le CA souhaite supprimer l'alinéa du règlement intérieur : **« Publication d'un bulletin annuel rendant compte de l'assemblée générale de l'association.**

**» Il s'agit de supprimer le caractère obligatoire de la publication et non pas le bulletin.**

## **3<sup>ème</sup> Partie – INTERVENTION DIVERSES ET VOTES DES MOTIONS**

### **3.1- Intervention « hors bureau »**

Le président donne la parole à l'assemblée.

Personne ne prenant la parole, le président invite le Chef de corps du 21<sup>ème</sup> RIMa à la tribune.

### **3.2- Intervention du CDC 21<sup>o</sup> RIMa**

Pourquoi le CDC du 21<sup>ème</sup> RIMa est-il plus légitime pour intervenir aujourd'hui plutôt que celui du RICM, du 2<sup>ème</sup> RIMa ou du 3<sup>ème</sup> RAMa ? Le 21<sup>ème</sup> RIMa étant la dernière entité des Troupes de Marine présente dans une garnison particulièrement chère aux troupes de Marine, il est évident que le 21 a des devoirs vis-à-vis de ses anciens. Le 21 sera toujours en appui du Musée, de l'AAMTDM et de Bazeilles organisé par l'EMSOME.

Le Chef de corps que je suis, mettra toujours tout en œuvre pour que le 21 aide l'association afin qu'elle puisse agir au mieux. Quand on dira non, c'est que vraiment on ne pourra plus vous aider, par manque de moyen ou d'effectifs.

Le Président m'a fait applaudir pour le déménagement du bureau, mais j'aimerais surtout orienter ces applaudissements vers une autre personne, le Lieutenant-colonel René DEBUIRE mon commandant en second.

### **3.3/3.4 - Intervention de membres de l'association présents / proposition d'éventuelles motions**

Le Président reprend la parole et demande aux personnes présentes s'ils ont des motions à présenter.

Il y a 2 cas de figure :

- soit vous envoyez votre proposition dans le délai prévu par le règlement avec un certain nombre de signatures,
- soit votre proposition est présentée maintenant et, si elle est retenue par les membres présents, soumise au vote.

**Question** : « Il avait été envisagé que des matériels fussent exposés à l'extérieur, notamment des véhicules ? Qu'en est-il ? »

**Réponse du Président** : « C'est vrai que le sujet avait été évoqué il y a 2 ou 3 ans. A l'heure actuelle, notre projet d'extension est devenu prioritaire ; il ne nous permet pas de financer les plates-formes envisagées alors. »

**Question** : « Pour attirer et séduire de possibles conférenciers, ne peut-on pas envisager la multiplication des cadeaux qui leur seraient remis ? »

**Réponse du Président** : « Solliciter est nécessaire mais séduire n'est pas simple... au sein de la communauté d'agglomération, je constate qu'il y a de plus en plus de conférences... voire qu'il y en a trop pour que chacun soit connu et reconnu. Bien entendu la période s'y prêtait. Avec les commémorations, il y a eu beaucoup de conférences.

La prochaine conférence sera un mardi. Peut-être devrions-nous changer de jour. L'avis des adhérents sera sollicité pour connaître leur préférence.

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un veut encore intervenir.

Plus personne ne demande la parole, le Président laisse donc la parole au Président de la FNAOM.

### **3.5- Intervention du Général (2S) LE PORT, président de la FNAOM/ACTDM**

« J'ai écouté avec attention les différents rapports sur le bilan de gestion 2014 de votre (de notre) association et constaté que l'objectif de sanctuarisation de 50.000 € par an pour le projet d'extension / modernisation du musée n'avait pas encore été atteint mais va l'être sur les deux exercices à venir. C'est de bon augure pour l'avenir du projet. Mais il nous faut, tous ensemble et dès maintenant, aller plus loin pour remplir le contrat en 2018.

M. le Président, vous avez défini votre plan d'action pour 2015 : il contient toujours la sanctuarisation des 2/3 de l'apport de la carte du marsouin – de l'ordre de 50.000 € par an - mais il nous faudra trouver des ressources supplémentaires et, pour cela, nous avons besoin du concours de tous et de chacun d'entre nous.

En avant-propos, je salue, avec beaucoup de satisfaction, l'arrivée de cinq nouveaux membres au conseil d'administration et, en particulier, celle mon camarade Francis TOSI ; il a acquis, comme premier adjoint au précédent maire de Fréjus, une profonde connaissance et une longue expérience des relations locales et régionales qui seront très utiles dans la recherche de concours financiers. Je salue également l'arrivée du Colonel (er) Pierre HEINZELMEIER, jeune bigor retraité. Avec le Colonel DUTARTRE et l'adjudant-chef TRIPET que je connais bien et dont j'ai apprécié l'engagement au service de notre Arme, il représente la relève indispensable à notre bon fonctionnement, celle qui est à la charnière de l'active et des Anciens.

Dans mon rapport moral et d'activité du Comité National des Traditions, le 31 août dernier, j'avais indiqué que, compte tenu des ressources déjà sanctuarisées (environ 300 000 € actuellement), il nous faudrait réunir entre 200 000 et 250.000 € par an d'ici à 2018 pour obtenir de l'EMAT le déblocage du million d'euros promis à cette échéance pour réaliser l'opération. Ce n'est pas rien ! Et ce, d'autant plus que nous ne disposerons que dans un an du projet d'architecte, support indispensable à toute souscription ou action de mécénat public ou privé.

Pour 2015, sans attendre, je propose que chacun prenne sa part de la collecte de fonds :

- L'AAMTDM bien entendu avec un minimum de 50 000 € sur l'apport de la Carte du Marsouin-Bigor, augmenté d'autres recettes à trouver à l'intérieur et à l'extérieur ;
- La RSTDM de l'EMSOME à qui je demande de porter le montant de la tombola de Bazeilles à 50 000, et si possible à 100.000 € dont l'essentiel ira à l'opération « musée » ;
- Pour la FNAOM-ACTDM, j'inciterai les adhérents de ses amicales et associations à souscrire en plus grand nombre à la Carte du Marsouin-Bigor et, surtout, dans chacune d'entre elles, à sanctuariser au minimum 10 € par adhérent au profit du musée dès cette année (cet argent sera versé à la souscription à partir de 2016) ;
- Pour le CNT, j'essaierai de réduire, autant que possible, les frais d'impression de L'Ancre d'Or-Bazeilles et d'augmenter la part de la publicité.

Pour susciter l'élan indispensable, je propose en outre au Père de l'Arme de réunir d'ici le mois de juin, comme c'est obligatoire pour tous les musées labellisés « Musée de France », des personnalités qualifiées en un Conseil Scientifique et Culturel chargé :

- d'une part de définir, ou de redéfinir si besoin est, la politique muséale de notre Arme en prenant en compte le projet de modernisation / extension ; – à cet égard, le conservateur pourrait faire cette proposition de composition du Conseil scientifique pour le conseil d'administration du CNT qui se tiendra le 12 mars prochain à Rueil-Malmaison,
- d'autre part de mettre sur pied dès 2016, au vu du projet architectural, un comité de pilotage pour veiller au respect des modalités de l'opération.

Ainsi serons-nous, me semble-t-il, en ordre de marche pour aborder une année 2016 qui sera cruciale pour le projet, tant sur le plan technique que financier.

Je vous remercie. »

### **3.6- Intervention du Général de KERSABIEC, Père de l'Arme**

Monsieur le président, mon général, chers camarades.

Je voudrais commencer mon propos de Père de l'Arme par une série de remerciements.

Ceux-ci s'adressent à tous ceux qui ont pris part à cette assemblée générale, membres de notre amicale, de la fédération, officiers traditions ou chefs de corps d'active, 21ème Rima, mairies de Fréjus et de Saint Raphaël. Tous, vous manifestez par votre présence votre soutien au musée dont j'ai la charge et j'y suis particulièrement sensible. J'apprécie votre concours, il est indispensable.

Je voudrais vous livrer quelques réflexions au titre de notre amicale et au titre des Troupes de Marine.

D'abord, je note que notre association revendique son caractère amical puisqu'elle s'intitule les « amis du musée ».

Les mots ont un sens. Ils guident nos comportements qui doivent être adaptés et placés sous le signe d'une part de l'amitié et de la camaraderie mais aussi sous le signe d'une très grande clarté et d'une égale transparence pour que chacun des membres se sente associé, informé et considéré.

Je vous ai écouté avec intérêt et il me semble que les choses sont orientées en ce sens.

Je m'en félicite et je vous assure de travailler dans ce même esprit, en bonne intelligence avec le nouveau conseil d'administration que je remercie de la tenue de cette AG.

Pour respecter cette exigence de transparence je voudrais vous livrer ma vision de notre musée, pour lequel j'ai une grande affection, que je partage avec le directeur le Colonel PILETTE et le conservateur, le CBA ROUDIER.

Ma vision ne me semble pas révolutionner les orientations qui ont été définies par mon prédécesseur, tout au plus s'agit il d'inflexions qui me tiennent à cœur depuis longtemps et qui à mon sens ont gagné une pertinence supplémentaire depuis quelques jours.

### **Première orientation**

Je m'inscris résolument dans la continuité du projet d'agrandissement-rénovation qui me semble indispensable à notre musée. Il regorge de collections (comme les réserves me semble-t-il) et sa conception d'il y a 33 ans – une génération – mérite justement une « régénération ».

N'ayant jamais bénéficié de ce rajeunissement et disposant du label envié de « Musée de France », il peut légitimement prétendre à s'agrandir, à améliorer l'accueil de son public, la mise en valeur de ses collections et la conservation de ses réserves : on peut difficilement nier la nécessité de ce projet.

### **Deuxième orientation**

Donner une dimension de lien social à notre musée.

Celui-ci ne doit pas être seulement une « salle d'honneur » destinée à notre auto célébration, mais le label Musée de France nous oblige à le mettre à la disposition du plus grand nombre.

Il possède des pièces historiques qui font partie du patrimoine national mais surtout il doit avoir la vocation de raconter une part de notre roman national et d'y faire participer ceux qui le visitent.

Je vous recommande la lecture de l'interview récente du directeur du musée de l'armée, le général Baptiste, ancien chef de corps du 33 Rima. Il évoque très directement dans l'hebdomadaire Le Point, la responsabilité que nous avons à faire connaître à toutes les catégories de la société notre histoire partagée. Cette exigence me semble primordiale pour notre société actuelle.

Je voudrais vous faire part à ce sujet d'une réflexion personnelle.

De mon expérience outre-mer et à l'étranger, je garde le souvenir d'un immense respect des populations africaines pour les tirailleurs qui ont intégré l'armée française et qui ont combattu à nos côtés. Leurs descendants se réfèrent volontiers au vrai lien que nous avons désormais grâce à eux entre nous et j'étais heureux de pouvoir chaque fois que possible honorer leur mémoire.

J'ai été en revanche stupéfait par le décalage que j'ai pu trouver en métropole avec ces mêmes descendants, souvent citoyens français dont certains sifflaient la Marseillaise au Stade de France ou qui plus récemment prenaient carrément leurs armes contre nous.

C'est le fait de minorités me direz vous et je l'espère mais vous ne m'empêchez pas de penser que nous n'avons pas forcément su transmettre cet amour de la France à ces jeunes à qui on n'a probablement jamais parlé de la bravoure de leurs parents sous le drapeau français.

Honorer la mémoire de nos tirailleurs, pour nous marsouins qui les avons recrutés, instruits, emmenés au combat parfois jusqu'à la mort, c'est un devoir qui ne s'éteint pas avec leur disparition. Il devient même primordial vis-à-vis de leurs descendants. Ce n'est ni le musée du Quai Branly ni celui de l'immigration qui peut se charger de perpétuer la mémoire de cette geste et c'est à nous, leurs frères d'Arme, qu'en revient le devoir.

Cette exigence morale se double désormais d'une exigence sociale au profit du resserrement de la cohésion nationale à laquelle nous pouvons apporter une vraie contribution. Je crois sincèrement que nous avons un rôle à jouer.

Plutôt que de nous lamenter sur la perte de valeurs, construisons ensemble ce nouveau projet. Mettons à la disposition de l'éducation nationale, des collectivités locales et territoriales, de ceux qui traitent de l'intégration, un musée aux qualités pédagogiques telles qu'il puisse s'adresser aux jeunes générations en leur montrant la part qu'ont pris nos tirailleurs dans l'épopée de notre roman national et dont certains de nos visiteurs sont les descendants.

C'est dans cet esprit que j'ai prévu que notre rassemblement de Bazeilles / Fréjus 2015 soit placé sous le thème de « l'engagement des soldats des colonies et de l'outre-mer dans la Grande Guerre » : ils le méritent bien.

Rejoignant notre projet d'extension, j'ajoute que cette dimension devrait de surcroît rencontrer l'adhésion d'un large public de donateurs.

### **Troisième réflexion**

Continuer d'utiliser le musée pour renforcer le sentiment d'appartenance à la grande famille coloniale

Ce n'est pas le but unique qui serait par trop réducteur mais il faut aussi y être sensible et faire en sorte que nos jeunes camarades se sentent bien dans leur Musée

Leurs OPEX ne font pas encore partie du patrimoine historique mais les théâtres sur lesquels ils sont engagés pourraient être davantage mis à l'honneur. En revanche les collections de demain se préparent plus facilement aujourd'hui et même si les réserves sont pleines je souhaite que progressivement nous acquérions ce dont nous aurons besoin plus tard. Cela peut aussi se faire par un appel aux dons ciblés.

### **Dernière recommandation**

Préparer l'avenir en échangeant et en communiquant.

Pour ce faire, je souscris à l'idée de réunir un conseil scientifique que je voudrais mettre en place dans les mois qui viennent pour m'aider à prendre les bonnes décisions et nous guider dans notre démarche collective.

Je souhaite mobiliser en particulier une figure emblématique à sa tête pour donner une visibilité majeure à notre projet d'extension modernisation.

S'agissant de la communication, il me semble que l'AOB et l'Almanach pourraient accorder une plus large place à notre musée et y consacrer peut être une rubrique régulière.

Et puis enfin dès que les conditions seront réunies il faudra se mettre en ordre de bataille pour solliciter les donateurs et les faire adhérer à notre projet.

Voyons grand ! Inscrivons-nous résolument dans les exigences de la société car la vocation de notre musée dépasse largement l'horizon des 17000 marsouins d'active et leurs camarades des générations précédentes qui ne peuvent à eux seuls supporter ce projet.

Celui-ci correspond à une véritable utilité sociale, j'espère vous en avoir convaincu et vous invite à relever le challenge pour qu'...Au nom de Dieu...Vive la coloniale !

### **3.7- Votes des motions**

➤ **Approuvez-vous le budget prévisionnel ?**

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

➤ **Motion 1a**

Donnez-vous votre accord pour modifier les **statuts** comme proposé ?

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

➤ **Motion 1b**

Donnez-vous votre accord pour rajouter dans les **statuts** la proposition qui vous a été faite :

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

➤ **Motion 1c**

Donnez-vous votre accord pour rajouter dans les **statuts** la proposition qui vous a été faite :

Après quelques échanges et explications au mandataire du 2° RIMa présent et au Père de l'Arme, la motion est adoptée avec les 2/3 des voix requises.

➤ **Motion 2**

Dans la mesure où les trois premières motions ont recueilli un avis favorable, donnez-vous votre accord pour supprimer l'alinéa considéré ?

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

**Le président déclare l'assemblée générale close et fixe la prochaine au samedi 23 janvier 2016 à 09h30.**

Col (H) TISSIER, président



Col (er) DUTARTRE secrétaire



Ade TRIPET trésorier



**ANNEXE IN MEMORIAM**  
Hommage à nos morts de l'année 2014

Mr Abdallah <b>AMRAOUI</b>	Colonel (H) Gilbert <b>GARDIEN</b>	Chef de Bataillon (ER) Jean <b>MURIEL</b>
Chef de Bataillon (ER) Roger <b>BOITEUX</b>	Colonel (H) Darius <b>GASPARI</b>	Caporal <b>NAUD</b>
Lieutenant-Colonel Jean Louis <b>BONNEL</b>	Lieutenant-Colonel (ER) Roger <b>GOUTTE-SOLARD</b>	Colonel (H) Joseph <b>PEOC'H</b>
Caporal-Chef 1CL Alphonse <b>BONNO</b>	Marsouin de 1 Classe Jules <b>GRANDJEAN</b>	Lieutenant-Colonel Jean- B <b>POTHIER</b>
Lieutenant (H) Edmond <b>CHARREL</b>	Adjudant-Chef A. <b>GUERIN</b>	Général (2S) Jean-Félix <b>PRAUTOIS</b>
Général (2S) Jacques <b>CICCIONE</b>	Mme Jeanne <b>GUFFROY</b>	Général (2S) Thadée <b>RAYMOND-MOUROT</b>
Chef d'Escadron (ER) Noel <b>CLAUDE</b>	Mr Michel <b>Haurie</b>	Caporal-Chef (ER) Jean <b>REGNIER</b>
Major (ER) Francis <b>COLLIN</b>	Adjudant-chef (ER) Edmond <b>HOCQUET</b>	Général (2S) Alain-Yves <b>ROIGNAN</b>
Colonel (ER) Jean-Marie <b>COSTE</b>	Général (2S) Pierre <b>HOVETTE</b>	Colonel (H) Hubert <b>RONOT</b>
Lieutenant-colonel (ER) Luc <b>COURCELLE</b>	Général (2S) Michel <b>LAFITTE</b>	Sergent (ER) Jean <b>ROSIER</b>
Sergent-chef Jean-Yves <b>COURTOIS</b>	Général (2S) Jean <b>LE GUILLOU</b>	Colonel (ER) Amand <b>ROUGERIE</b>
Adjudant-chef (ER) Michel <b>CRITON</b>	Colonel (ER) Christian <b>LE MASSON</b>	Général (2S) Jean-Pierre <b>ROUVIER</b>
Colonel (ER) Olivier <b>De JOUSSINEAU de TOURDONNET</b>	Lieutenant-colonel (H) Jean <b>LECA</b>	Caporal-Chef (ER) Jean-Yves <b>SOCARD</b>
Colonel (ER) Kobé <b>DEMBELE</b>	Colonel (ER) Ange-Antoine <b>LECCIA</b>	Colonel (ER) Mademba <b>SY</b>
Sergent (ER) Charles <b>DIEBOLD</b>	Mr Christian <b>LECLERCQ</b>	Mr Paul <b>TISON</b>
Caporal-chef Damien <b>DOLET</b>	Lieutenant (H) Suzanne <b>LEFORT-ROUQUETTE</b>	Major (ER) Francis <b>TURELIER</b>
Major (H) Jean Louis <b>DOLOU</b>	Marsouin de 1 Classe Paul <b>LOPEZ</b>	Sergent-Chef (ER) Jean-Claude <b>VANDIN</b>
Adjudant-chef (ER) Paul <b>DUBOIS</b>	Colonel (ER) Daniel <b>MARRET</b>	Lieutenant-Colonel (ER) Louis <b>VENNE</b>
Lieutenant-colonel (ER) Thierry <b>DUMEST</b>	Mme Françoise <b>MEROT</b>	Mr André <b>VERRIER</b>
Général (2S) Victor <b>FONTAINE</b>	Lieutenant-colonel (H) François <b>MORLIGHEM</b>	Général (2S) Christian <b>VIE</b>
Général de Division (2S) André <b>FOURNIER</b>	Major (ER) Robert <b>MOTSCH</b>	Caporal-Chef 1CL B <b>WUILLERMIN</b>
Mr Yvon <b>GAFFARD</b>	Général (2S) Jean <b>ZIEGLER</b>	